

GESTION DE CRISE

CORONAVIRUS COVID-19 / CYBER-ATTAQUE – COMMUNIQUÉ N°3

FERMETURE DES SITES ADMINISTRATIFS DE LA METROPOLE

Au regard de l'évolution de la situation et de l'accélération de la propagation du Covid-19 à l'ensemble du territoire national, le Premier Ministre a élevé samedi 14 mars le niveau d'alerte sanitaire au stade 3.

Cette décision implique l'activation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) de la Métropole Aix-Marseille-Provence au niveau B afin de permettre la continuité des activités dites « vitales » de la Métropole, et d'assurer notamment le service de transports en commun sur l'ensemble du territoire.

Parallèlement à cette situation nationale, **la Métropole Aix-Marseille-Provence est confrontée depuis vendredi 13 mars au soir, à une cyber-attaque massive qui paralyse l'ensemble de ses réseaux informatiques.**

Cette attaque, d'une ampleur sans précédent, empêche actuellement les agents d'accéder à leurs outils de travail (ordinateur, téléphone, serveurs, imprimantes...).

La conjonction de ces deux crises amène la Métropole à prendre des mesures complémentaires au PCA pour permettre aux services informatiques de rétablir le réseau dans les meilleurs délais et faciliter un retour à la normale :

- **La fermeture de l'ensemble des sites administratifs** de la Métropole
Les agents restent toutefois mobilisables à tout moment en attendant de pouvoir reprendre leurs activités,
- **La fermeture de tous les équipements métropolitains accueillant du public**, jusqu'à nouvel ordre,
- **L'interdiction faite aux agents de se connecter à leur ordinateur professionnel** jusqu'à nouvel ordre,
- **La mise en veille des applications et sites internet métropolitains**

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'évolution de la situation.

Un point de situation régulier sera diffusé en fonction de l'évolution de ces deux situations.

CONTACT PRESSE